

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 03/02/2026

Lutte contre le narcotrafic : saisie de plus de 600 kg de cocaïne en coopération avec la Barbade

Mercredi 28 janvier, un navire de la Marine nationale a intercepté et contrôlé un navire de pêche battant pavillon de la Barbade dans la zone maritime des Antilles.

Lors de l'enquête de pavillon, l'équipe de visite a identifié la présence de ballots suspects à bord.

Informées, les autorités barbadiennes ont fait part de leur volonté de conserver leur compétence juridique sur le bateau intercepté en demandant son déroutement vers la Barbade.

Les garde-côtes barbadiens ont alors pris le relais de l'opération. Le navire intercepté, les personnes interpellées ainsi que la cargaison ont été conduits à Bridgetown et remis aux autorités barbadiennes.

Les analyses réalisées ont confirmé la nature de la cargaison : 30 ballots de cocaïne ont été saisis, pour un poids total de 676,6 kilogrammes.

Cette opération a été dirigée par l'amiral commandant la zone maritime Antilles, sous l'autorité du préfet de la Martinique, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer.

Elle s'est appuyée sur des renseignements fournis par la *Joint Interagency Task Force South* (JIATF-S), la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), les moyens aériens de l'organisation de sécurité collective régionale RSS (*Régional Security System*) basée à la Barbade et les garde-côtes de la Barbade.

Cette interception illustre l'efficacité de la coopération interservices et internationale dans la lutte contre le narcotrafic dans la zone Caraïbes-Atlantique.

Les forces armées aux Antilles demeurent pleinement engagées tout au long de l'année dans ces missions qui contribuent à la sécurité régionale et à la protection des populations.

Contact média :

Forces armées aux Antilles :

emia-antilles.charge-com.fct@intradef.gouv.fr / communicationfaa@gmail.com

05 96 39 50 39 – 06 96 25 83 29